

CAHIER DES CHARGES DES DEMI-FINALES DE COUPE

1. Le déroulement

Les rencontres se dérouleront dans 2 salles aux horaires suivants :

- 13h30
- 16h00

2. La salle

- La salle où se joueront les ½ Finales doit être homologuée (l'organisateur doit pouvoir présenter un rapport de visite de sécurité en cours de validité) (2m hors des lignes de jeu).
- Il doit y avoir au minimum 2 vestiaires pour les équipes et 2 vestiaires pour les arbitres

3. Les équipements

- Le club organisateur doit fournir :
 - 1 table de marque pour 3 personnes (marqueur, chronométreur et délégué du Comité) pour chaque match.
 - 2 bancs de touche pour les joueurs et accompagnateurs
 - 4 chaises pour les remplacements
 - 1 chronomètre mural avec affichage du score
 - 1 chronomètre manuel ainsi que tout le matériel nécessaire à la tenue de la table de marque



- 1 panneau « locaux » et un panneau « visiteurs » pour accrocher derrière le banc des équipes (le panneau « locaux » étant situé à gauche de la table de marque) ainsi que des panneaux pouvant inscrire le nom des équipes en présence.
- Les ballons des rencontres, adaptés à chaque catégorie

4. L'organisation

- Les organisateurs sont responsables du bon déroulement de la manifestation et de la police du terrain. Le service d'ordre doit être suffisant pour éviter tout débordement.
- L'entrée est gratuite.
- Tous les matchs auront lieu sur le même terrain.
- Les frais d'arbitrage sont à la charge du Comité.
- Le club organisateur a la charge de la tenue de la feuille de match (trois personnes formées à l'e-marque par match).
- Prévoir un point d'accueil tenu par un responsable du club organisateur chargé d'accueillir les équipes et les arbitres.

5. Les collations

- Les organisateurs devront prévoir un espace dédié à la collation pour les équipes, les arbitres et le délégué du comité après chaque match. Cette collation sera préparée par le club organisateur.

